



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **73** - Novembre 2011



À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Permanences des élus	2
Compte-rendu du Conseil Municipal	3
A propos des travaux	4
Déclarations préalables	4
Recensement de la population	6
Les brèves	5
Permis de construire	5
La vie de la commune	7
Le carnet	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Chacun a repris ses différentes activités et la rentrée 2011/2012 s'est bien passée à Neauphle.

Vous avez pu constater – sur votre feuille d'imposition- une augmentation des sommes imputées sans que les taux communaux aient évolué. À la lecture rapide des avis de taxe d'habitation, apparaît une colonne « intercommunalité » alors que nous avons toujours affirmé que Cœur d'Yvelines ne provoquait aucune imposition nouvelle pour ses habitants. Les plus attentifs auront noté que, en revanche, la colonne « département » avait disparu. Il aurait dû s'agir d'un simple transfert, comme l'avait demandé le Conseil communautaire, mais la loi de finances avait préparé une contribution complémentaire, de même qu'apparaît une taxe modique mais nouvelle dans les contributions foncières.

Chacun est bien conscient que notre pays et l'Europe sont confrontés à des difficultés importantes. S'interroger sur les responsabilités des décennies passées ou anticiper sur des catastrophes futures ne fera pas avancer la question.

À ce jour, il nous faut vivre dans le présent.

Ces difficultés ont des répercussions sur chacun de nous et sur la commune. D'ores et déjà, les dotations de l'état aux collectivités locales sont votées en baisse importante sans aucun allègement de nos charges pour 2012 et 2013.

Il n'y a pas de miracle en la matière : augmenter les ressources (impôts locaux) ou diminuer les dépenses ou combiner les deux.

En ce qui nous concerne, les dépenses de « fonctionnement ordinaire » ont déjà été réduites à peu près au strict minimum. Aller au-delà serait possible au prix de diminutions de budgets sur tous les postes qui touchent la vie collective. Les économies sur les énergies ne pourraient maintenant se poursuivre qu'au prix d'un coûteux investissement, ce qui n'est pas d'actualité. Le seul poste, que chacun constate comme très utile, est celui d'entretien de voirie (chaussées et trottoirs), mais le montant requis n'est pas négligeable. Nous avons fait un effort très important en 2011, et nous ne pouvons pas renouveler un tel investissement chaque année.

Les investissements en équipements de première nécessité pourraient être réduits ou différés avec le gros risque de ne plus pouvoir assumer les services obligatoires sans enfreindre les normes de sécurité en particulier, et de toute façon au détriment de la collectivité.

Nous travaillons activement en commission pour trouver le meilleur équilibre avec des recettes en baisse et je pourrai vous annoncer début 2012 les orientations retenues.

Je souhaite de tout cœur que vous les fassiez vôtres en sachant que notre volonté est de ménager les intérêts individuels sans négliger l'intérêt collectif.

Je souhaite à tous une excellente fin d'année 2011.

ARRÊTÉ MUNICIPAL



L'arrêté municipal du 26 septembre 2011 stipule que :

- Considérant que le Conseil d'Etat a validé les arrêtés municipaux, imposant aux riverains le nettoyage des trottoirs (arrêté du 15/10/1980 : affaire Garnotel).

- Considérant qu'en cas de chute de neige ou/et de verglas, les employés de mairie traitent les chaussées mais ne peuvent pas couvrir l'ensemble du territoire, et qu'il est d'usage que chaque riverain nettoie son trottoir.

Chaque riverain est donc tenu de balayer et nettoyer la neige au droit de leur maison, boutique, cours et jardin sur 1,50 m de large.

Les riverains de voies privées devront eux débayer sans délai neige et verglas jusqu'au milieu de la chaussée au droit de leur propriété.

Vous lirez l'arrêté complet en affichage Mairie. La brigade de Gendarmerie et le Garde Champêtre veilleront à son exécution.

Alain Jund



INFOS PRATIQUES

► Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
- Mardi de 9h à 12h,
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
- Dernier samedi du mois de 9h à 12h.

Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

► Téléphone : 01 34 91 00 74

► Télécopieur : 01 34 89 57 20

► Email :

mairie@neauphle-le-chateau.com

► Site Web :

www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

► MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ

Bernard JOPPIN

Sur rendez-vous

► FINANCES - COMMUNICATION INTERNE

Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► FÊTES / ASSOCIATIONS / FLASH / COMITÉ DES FÊTES

Philippe Leblond - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES

Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE

Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► URBANISME

Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► COMMUNICATION

Alain JUND - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Hélène DROUSSENT comme secrétaire de séance,

- AJOUTE et APPROUVE, à l'unanimité, la délégation supplémentaire du Conseil Municipal à Monsieur Le Maire, à l'ordre du jour.
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 5 septembre 2011.
- ACCORDE, avec 21 voix pour et 1 abstention (Alain JUND), sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'emprunts souscrits par DOMAXIS auprès de la Caisse des dépôts et consignations, S'ENGAGE, avec 21 voix pour et 1 abstention (Alain JUND), pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de

besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt et AUTORISE, avec 21 voix pour et 1 abstention (Alain JUND), le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

- DECIDE, avec 21 voix pour et 1 abstention (Jacques GAURIAU), d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 concernant la convention de veille et de maîtrise foncière pour la réalisation de programmes d'habitat,
- APPROUVE, à l'unanimité, pour la période du 1er novembre 2011 au 31 octobre 2012, l'actualisation de la participation par place de stationnement manquante, conformément aux dispositions de l'article L 421 - 3 du Code de l'Urbanisme.
- DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits sur le budget de l'exercice 2011.

- DECIDE, à l'unanimité, D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat du réseau « Au Fil des Pages » ainsi que les avenants 1 et 2, et D'APPROUVER le règlement intérieur et l'application des tarifs tels que définis, ■ DECIDE, à l'unanimité, de désigner Madame Nathalie Bellanger, coordonatrice communale de l'enquête de recensement de la population 2012,
- DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer une indemnité de responsabilité de 110 (cent dix) euros annuelle au régisseur titulaire pour la régie de recettes des produits des amendes forfaitaires de police de la circulation.
- PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication du rapport annuel 2010 sur le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la communauté de communes « Cœur d'Yvelines ».

CENTRE-BOURG

Alain Jund

Une réunion d'information a eu lieu à la CASA début octobre, pour présenter aux Neauphléens intéressés, le projet du centre-bourg.

Elle était organisée par la Société Windsor (Promoteur retenu pour la réalisation du centre-bourg). La présentation était faite par l'architecte Mr Mouzon et la Directrice des Programmes Mme Agnès Bonnet.

Nous avons pu découvrir la maquette de ce nouveau quartier, et son intégration urbanistique. L'architecture locale est respectée et la variante contemporaine sera intégrée avec harmonie.

Les maîtres-mots sont : homogénéité du programme, mélange de pierre, bois et zinc, enduit minéral et couleurs au nuancier de la ville. Le jardin public intérieur, la fontaine-lavoir ajouteront au bien être des habitants. Une seule entrée, des parkings en sous-sol, participeront à l'équilibre de vie. Durée des travaux : 24 mois y compris les collectifs intégrés.

Les participants ont pu poser toutes les questions et détailler la maquette présentée, les photos et plans affichés par Windsor : www.windsor.fr





A PROPOS DES TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

Jean-Marc Archet et Alain Jund

Certains d'entre vous ont pu remarquer en août 2011, de curieux engins qui vérifiaient les candélabres publics et privés de notre commune. (Contrôle - obligatoire- tous les 6 ans).

Cette opération contrôle a été menée par la société « ROCH Service », mandatée par la CCCY de «Cœur d'Yvelines». Globalement le parc est en bon état et quelques mâts ont fait l'objet de contrôles plus détaillés. L'opération sera terminée sur l'ensemble de notre commune quand les interventions de remise en état seront exécutées et ce avant fin 2011.

D'autre part, nous installons 6 mâts solaires dans la rue Marius Minnard. (côté Villancy) Au printemps 2011, un mât similaire avait été installé chemin du petit Trou, et a reçu un accueil chaleureux du voisinage. Nous poursuivons donc ces installations.



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Alain Jund

La déchetterie intercommunale a ouvert ses portes le 1^{er} août 2011.

Ce projet tant attendu, est le fruit d'un long travail du Conseil Communautaire. Elle a été

présentée à l'ensemble des Conseillers Communautaires le 13 septembre, en présence de l'équipe administrative de Cœur d'Yvelines et les 2 opérateurs du site : Joël La Rocca et Didier Robin.

Elle est ouverte le lundi, mardi et vendredi de 16h à 19h, et le samedi de 10h à 12h et de 14 à 19h. (Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric). Précisions au 01 34 89 23 17 et accueil@cccy.fr

Le détail de son fonctionnement fait l'objet d'un dépliant communautaire qui est en cours de distribution.



ATTENTION

- le ramassage des encombrants disparaîtra en 2012.
- le 24 novembre : jour du dernier ramassage des déchets verts. Reprise en mars 2012.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 17, Grande Rue : remplacement porte par fenêtre, ravalement - (O) ABF le 26/07/2011
- 20, rue des Cent Arpents : ravalement et pose fenêtre de toit - (N.O) le 27/07/2011
- 8, rue Marius Minnard : modification et ouvertures fenêtres de toit (N.O) le 27/07/2011
- 16, rue des Cent Arpents : remplacement portail - (N.O) le 05/08/2011
- 1, rue du Vieux Château : réfection mur mitoyen, ouverture et déplacement portail et portillon - (N.O) le 19/08/2011
- 13-17, rue des Soupirs : division en deux lots - (N.O) le 30/08/2011
- 12, allée de la PierreSauteuse : transformation fenêtres en portes-fenêtres - (N.O) le 01/09/2011
- 32, rue de la Gouttière : changement porte d'entrée - (N.O) le 01/09/2011
- 32, rue de la Gouttière : démolition d'un mur remplacé par un portail - (N.O) le 01/09/2011
- 34, rue Saint-Nicolas : remplacement fenêtres de toit, pose d'un nouveau châssis - (N.O) 02/09/2011
- 5, rue Marius Minnard : Extension et pose fenêtres de toit - (N.O) le 02/09/2011
- 3, sente du Fond du Champ : couverture d'une piscine - (N.O) le 05/09/2011
- 17, sente des Jardins : remplacement porte-fenêtre - (N.O) le 08/09/2011
- 8, rue du 8 Mai 1945 : changement de portail - (N.O) le 17/10/2011
- 15, rue du Dr Grellière : changement de fenêtres - (N.O) le 17/10/2011
- 44, rue Saint-Nicolas : véranda - (N.O) le 18/10/2011

Suite en page 5



BIBLIOTHÈQUE « AU FIL DES PAGES »

La commission communication

Notre commune vient d'adhérer à un second réseau de Bibliothèque, complémentaire de ce qui existe déjà. Le travail commence dans le comité de pilotage.

Ce réseau regroupe 9 communes : Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain, Le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Montfort l'Amaury, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-L'Honoré et Villiers-Saint-Frédéric.- associées- et Neauphle. Les abonnés peuvent aller dans une médiathèque de ces communes pour s'abonner, puis réserver de chez eux via internet, et iront ensuite chercher le livre ou CD/DVD sur le point lecture.

www.aufildespages78.fr et aufildespages@orange.fr et <http://aufildespages78.overblog.org/>

Ce réseau de médiathèques de lecture publique enrichira notre offre et contribuera à la lecture, l'information et l'éducation de tous. Vous y trouverez des livres, des périodiques, des documents multimédias, des DVD. Les consultations se feront sur place et à domicile.

Détails à suivre sur notre site et sur le prochain Regards.

Entrée école maternelle



RENTRÉE DES CLASSES 2011/2012

Maurice Gaudin

Bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles : Mmes Jeanne Ritter, Clémence Larigaldie et Mr Jean-Pierre Duval. Ils se sont parfaitement intégrés.

La rentrée s'est très bien passée, les émotions toujours présentes et l'organisation sans faille. Nous avons :

4 classes en maternelle pour 110 élèves (potentiel de 130 élèves)

8 classes en primaire pour 206 élèves (potentiel de 220 élèves)

Toutes les classes en primaire sont équipées - par la Mairie, c'est-à-dire tous les habitants- depuis les vacances scolaires de la Toussaint, d'un ordinateur portable avec liaison internet par câblage en réseau.

L'entrée de la maternelle a été revue : portail, marches, rampe et dalle béton pour ranger les vélos et conteneurs poubelles pour le plus grand confort des usagers.

Cablage réseau à l'école primaire



■ 6, rue Saint-Nicolas : changement fenêtre et portail d'entrée - (N.O) le 24/10/2011

■ 16, rue Saint-Nicolas : modification enseigne et devanture commerce - (O) ABF le 24/10/2011

■ 2, avenue de Chatron : piscine - (N.O) le 24/10/2011

(N.O) : Non-opposition

(O) : Opposition

(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

■ 33, rue du Dr Grellière : Modification SHON sur permis existant - accordé le 26/07/2011

■ Centre bourg - rue des Soupirs : construction de 46 logements collectifs - accordé le 08/09/2011

■ 8, place du Marché : transformation d'une habitation en bureaux et façade commerciale - accordé le 19/09/2011

■ Centre bourg - rue des Soupirs : construction 57 logements collectifs - 27 maisons individuelles - accordé le 06/10/2011.

■ 30, route de Saint-Germain : modification sur permis existant - accordé le 17/10/2011

■ 5, Grande Rue : création d'une galerie de liaison entre deux bâtiments - accordé le 17/10/2011

■ 38, route de Saint-Germain : modification sur permis existant - combles - accordé le 18/10/2011

■ 15, rue des Soupirs : modification sur permis existant - remplacement fenêtre par porte-fenêtre - accordé le 26/10/2011



Le recensement, chacun de nous compte.

Toute la population de Neauphle-le-Château sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

Merci de votre participation.

Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans.

En 2012, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes communes qu'en 2007, du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.

Où dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Le recensement de la population et moi

Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis. L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer. Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 18 février.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux,

etc.). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

LA MAIRIE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU RECRUTE

SIX AGENTS RECENSEURS
pour la période
du 19 janvier au 18 février 2012

**Renseignements et envoi de CV
avec lettre de motivation :**

Mairie de Neauphle-le-Château
A l'attention de Sophie SOISMIER
Directeur Général des Services

MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer une tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonateur,
- Distribuer et collecter des questionnaires auprès des habitants dans un délai impartis,
- Rendre compte de son travail, vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis périodiquement,
- Valider en fin de recensement son secteur.

PROFIL

- Disponibilité,
- Capacité à dialoguer pour impliquer les habitants,
- Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies,
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

- Emploi saisonnier du 19 janvier au 18 février 2012 (prévoir au début du mois de janvier 2012, 2 ½ journées de formation ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance du secteur).
- Rémunération au réel en fonction du nombre de questionnaires récoltés.



LA VIE DE LA COMMUNE

FESTIVERT 2011

Agnès Krantz

En cette année internationale de la forêt, le parc de la Maison du Jeu de Paume a accueilli, les 1^{er} et 2 octobre, la 6^{ème} édition du FESTIVERT.

Cet événement a proposé une programmation festive et culturelle de sensibilisation à l'environnement. Il a permis à petits et grands de participer gratuitement à un large éventail d'activités et animations : concerts, ateliers et

contes pour enfants, promenade commentée dans les bois, conférence, bal de clôture. Gratuité ne riment pas, ici, avec médiocrité.

Boissons et nourritures étaient majoritairement de provenance locale et biologique.

Plusieurs associations de Cœur d'Yvelines se sont investies pour faire de cet événement riche et varié une fête réussie qui ne demande qu'à être reconduite.

PS : Les photos sont de Mr Druet.



@
**NEAUPHLE
EXPRESS**

Jean-Claude Kuentz et Alain Jund

Non, vous n'allez pas voir une locomotive fumant et crachant parcourir les rues de notre commune, rassurez-vous. Il s'agit d'un nouveau service que la Mairie a mis en place... avec vous. Son objectif est de vous informer, en temps réel, par Internet, des événements qui peuvent survenir dans notre village et modifier vos habitudes ou vous apporter un « plus » inattendu.

De nombreux faits qui vous faciliteraient bien la vie pour peu que vous en soyez informés.

Si ce service vous intéresse, il vous suffit de vous inscrire (on devrait dire, de vous abonner) au « Neauphle Express » que nous vous enverrons sur votre adresse mail. Quelques mots, voire deux ou trois lignes, et l'info est là, sous vos yeux, pratique, utile, instantanée... Il n'y a pas de « rendez-vous », pas de périodicité, tout étant lié à l'actualité de notre Commune.

Pour en profiter, allez sur le site de Neauphle-le-Château, cliquez sur INFO NEAUPHLE-EXPRESS et laissez-vous guider.

Bien sûr, votre adresse de « courriel » sera jalousement gardée, jamais communiquée et, à tout moment, vous aurez la possibilité de vous « désabonner »...

Note: aujourd'hui nous avons 65 abonnés, venez nous rejoindre





ESCAPADE À AMBOISE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Neauphle était encore endormie quand ce samedi 15 octobre, 41 compères ont rejoint la place Mancest où nous attendaient Alain et son car.

Embarquement immédiat... sacs en soute, personne ne manquait à l'appel !!!! Cap au 220

Il y avait les « fidèles », on les reconnaît, ils ont toujours la même place dans le car depuis 3 ans !!!!! et quelques nouvelles têtes...

Après une paire d'heures de route, une halte pour faire reposer les chevaux vapeur et notre chauffeur, nous arrivons à Bourré (ne vous méprenez pas !!!), cave des Roches... une ancienne carrière d'extraction du tuffeau, pierre blanche caractéristique, qui servit à la construction des châteaux et des maisons. Transformée en début de siècle en champignonnière, elle est à ce jour la dernière en activité, avec la culture du pied bleu, la pleurote jaune, le Shi Také etc.... Nous ne quitterons pas ces galeries sans découvrir un chef d'œuvre que lèguera la famille Delalande aux générations futures, une ville souterraine composée de bas reliefs sculptés dans le tuffeau.

Après un déjeuner pantagruélique à base de champignons, nous avons rejoint les bords du Cher pour embarquer sur La Gabare qui nous conduisit au fil de l'eau jusqu'au Château de Chenonceau, seul château construit sur une rivière. Magnifique demeure acquise en 1913 par Henri Meunier, le château appartient toujours à ses descendants.

La soirée se déroula dans l'ancien cinéma d'Amboise transformé en taverne où nous embarquâmes sur l'Ecumeur des 7 mers pour un dîner spectacle riche en couleurs.

Après une bonne nuit de repos et un copieux petit déjeuner, direction la Verrerie d'Art d'Amboise où l'apprenti du Maître Verrier Patrick Lepage nous initia au soufflage et à la coloration du verre.

De la chaleur des fours du verrier, nous passâmes au frais des chais des caves Duhard, -spécialiste des vins gastronomiques de collection et des vieux millésimes de Touraine - où nous avons eu un cours d'œnologie et de dégustation. Chacun a pu se recueillir devant les bouteilles de son année de naissance... dont certaines de très bons millésimes !!!!

Il était temps après ces dégustations de passer aux choses sérieuses... et c'est à deux encablures de la cave que la troupe se regroupa à La cave aux Fouées, un restaurant troglodytique où nous avons pu déguster la fouée, une petite poche de pain au levain, cuite à la minute. Une spécialité tourangelle au goût unique.

L'après-midi fut consacrée à la visite du Clos Lucé où Léonard de Vinci passa les 3 dernières années de sa vie, non loin de son protecteur et ami François 1^{er} qui l'avait fait venir. Magnifique demeure où Mathurine, notre guide, nous retraça la vie de cet hôte célèbre, peintre et inventeur de génie... quelque peu extravagant pour l'époque...

L'heure du retour arriva, chacun retrouva sa place dans le car. Une touche finale au Quizzzzzzzz et c'est le ramassage et la correction des copies... nous allons bientôt connaître les heureux gagnants... Martine trépigne sur son siège comme à son habitude. Une halte sur l'autoroute à Orléans, permit à nos G.O Philippe et Nath de récompenser tous les participants de ce quizzzzzz. Merci pour cette délicate attention !!!!

Encore une belle édition que ce troisième week-end du Comité des Fêtes, où jeunes et moins jeunes ont pu se retrouver, et les nouveaux de faire connaissance. Merci aux organisateurs pour ces bons moments de convivialité et à dame nature pour la clémence de ce dernier beau week-end de la saison.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures, ceux qui ont des idées peuvent se faire connaître auprès de Nathalie en Mairie.



3^{ÈME} MARCHÉ D'AUTOMNE

Le dimanche 9 octobre, dans la MJP et son parc alentour, se déroula le 3^{ème} marché d'automne, sans fausse note grâce aux talents associés des organisateurs et exposants.

Malgré un temps incertain, la bonne humeur et l'entrain furent généraux, avec la participation d'un public nombreux.

Nous avons eu 77 exposants, venus de toute la région. Leur nombre est en constante progression depuis la dernière édition de la manifestation, et qui sont choisis d'après une sélection des articles proposés à la vente. Le nombre des demandes est largement supérieur à celui des heureux élus, c'est pourquoi un roulement a été instauré afin de maintenir à la fois la variété et la qualité du Marché, d'une année sur l'autre, et de satisfaire à la fois les exposants et le public. Les uns et les autres viennent d'ailleurs d'exprimer aux organisateurs leur satisfaction et leurs félicitations pour le bon déroulement de l'entreprise.

Celle-ci s'appuie sur un effort publicitaire abondant (affichage local bien sûr, mais également internet, radios, TV, journaux). Si vous avez été satisfaits de cette chatoyante combinaison d'artisanat d'art, de travaux de couture, de gastronomie régionale et de peintures, nous vous donnons rendez-vous pour le 4^{ème} Marché d'automne au début de la chute des feuilles l'année prochaine!

Marc LEROY

ANIMATION MUSICALE ET CONCERT

Marc LEROY

Le dimanche 16 octobre à 17H, en l'Eglise St Nicolas, avait lieu le premier concert de la saison musicale de RITMY, organisé conjointement avec le Syndicat d'Initiative. Selon une coutume bien établie à présent, les organisateurs ont proposé à l'Ecole primaire une animation musicale en avant-première du concert, avec les mêmes interprètes.



C'est ainsi que le mardi 11 octobre, de 13H30 à 16H30, dans la grande salle de l'école et devant un public enfantin mais attentif, l'organiste du Chesnay (et suppléant à Neauphle) Michel ERMOLIEFF et son complice Daniel NALESSO, ancien premier violon de l'Orchestre de Paris, ont dévoilé maints secrets de leurs instruments respectifs, à travers un exposé pédagogique et imagé, illustré à la fois par une bonne vidéo et par des exemples musicaux bien choisis, sans oublier l'« orgue découvert », prototype miniature mécanique et sonore, propriété du Département et emprunté pour la circonstance

par le Syndicat d'Initiative.

Le concert du dimanche suivant (170 participants) fut une magnifique promenade musicale dans l'Europe baroque des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, et notamment en Allemagne, en France et en Italie, où le bel orgue classique de notre église et le violon de même tradition purent dialoguer à travers un répertoire choisi (BUXTEHUDE, J.S. BACH, VIVALDI...) fort bien adapté à l'acoustique du lieu, et à son élégant décor exactement contemporain des œuvres du programme !

FÊTE DU VILLAGE

L'idée d'associer le Forum et notre Fête du village était un succès. Bien sûr chacun avait en tête la rentrée pour tous, mais la journée a prolongé nos vacances.

Les enfants ont participé avec détermination aux jeux anciens, aux modernes en oubliant un instant le mirage des images d'écrans.

Tous ont pu rêver à d'autres cultures, à d'autres musiques et danses. C'était le Pérou.

Une mention à l'équipe d'organisation, et des remerciements aux organisateurs qui travaillent de longues semaines sur ce sujet, qui sont partout à la fois pour veiller au bon déroulement, et qui finissent aussi après que tout est rangé et sous contrôle : merci à tous, vous méritez nos pensées amicales.



L'équipe du Comité des Fêtes



FORUM 2011 ASSOCIATIONS

Splendide journée pour les inscriptions dans les associations Neauphléennes. Le succès était garanti, dès avant l'ouverture, et pour toutes les disciplines.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Alain Jund

Les Artistes de Neauphle ont ouvert les portes de leurs ateliers lors des journées du patrimoine.

Des couleurs, des formes, une extrême

sensibilité, beaucoup de diversité, rien n'avait été omis par la Présidente et l'équipe d'organisation.

Le temps a été favorable à cette promenade culturelle. Pour la première fois, les visiteurs « hors Neauphle » ont été plus nombreux que ceux de notre commune, signe que la manifestation conquiert un public élargi.

Organisation sans faille, itinéraire fléché, accueil très convivial, nous avons passé 2 heures de vrai « plaisir ».



Moment d'émotion quand un couple de notre village prend possession d'une toile : « Quand j'ai vu cette œuvre, j'ai immédiatement pensé qu'elle était mienne » dit le nouveau propriétaire, et son épouse ajoute : « C'est son anniversaire, mais moi aussi je partage son goût ».



Cette année, le Syndicat d'Initiative de Neauphle-le-Château s'était associé à la manifestation nationale des Journées du Patrimoine.

Une balade photographique au cœur de la distillerie Grand Marnier était présentée à la Maison du Jeu de Paume. Pascal Crauet et Eric Droussent, deux photographes neauphléens, y exposaient plus d'une centaine de photos immortalisant ce haut-lieu du patrimoine de notre cité.

Vous pouvez d'ores et déjà commander le livre de l'exposition, qui sera prochainement disponible, auprès du Syndicat d'Initiative.

Durant ce même week-end, la visite commentée par Marc Leroy des places et rues de notre village, ainsi que de l'église et de son clocher, était le second événement organisé par la dynamique équipe du Syndicat

d'Initiative. Environ trente personnes de Neauphle et des environs ont bénéficié de cette visite et ont remercié Marc Leroy pour

ses connaissances et explications très précises sur l'histoire de Neauphle.

Commission Communication



IL ÉTAIT UNE FOIS... CHANTILLY, SES CHÂTEAUX, SES CHEVAUX.

Nadine Leray

Le samedi 1^{er} octobre 2011, le traditionnel voyage annuel du CCAS conduit quatre-vingts neauphléennes et neauphléens dans le monde du cheval à Chantilly, dans l'Oise. A 9 heures, nous arrivons dans la cité hippique et chacun des deux cars prend à son bord un ancien jockey qui nous met le pied à l'étrier. La forêt nous entoure même si elle a été beaucoup amputée par les pistes. L'hippodrome de Chantilly fut inauguré en 1834. Il se situe en bordure de forêt à proximité du château de Chantilly et couvre 65 hectares. C'est là que se tiennent depuis le XIX^{ème} siècle, le prix du Jockey-Club et le Prix de Diane. On nous montre les magnifiques propriétés qui se succèdent au bord de la route, comme celle du prince Karim Aga Khan, créateur de la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du domaine de Chantilly. On nous raconte la passion qui anime chaque jockey, d'abord apprenti à 14 ans, forcément petit, forcément léger, 52 kg en moyenne (avec l'équipement) et ce métier attire de plus en plus de filles. La société France Galop régit toutes les courses et les entraînements.

La ville qui compte 11 000 habitants est riche de ce patrimoine hippique qui continue à attirer beaucoup de professions comme le sellier, le dentiste, le maréchal-ferrant.

Le saviez-vous ? Le fer à cheval porte bonheur si et seulement si vous l'accrochez avec la partie pleine vers le bas : la partie ouverte attire et emprisonne la chance !

Dès notre arrivée dans le centre d'entraînement, nous avons rendu visite à deux célébrités. Al Capone II dit «Pompon». Il a terminé sur un exploit: deuxième du Prix La Haye Joussetin à 11 ans, avant de prendre sa retraite dans les écuries de France Galop, à Chantilly. Il est toujours en forme, replet comme un bienheureux : il a aujourd'hui 23 ans ! Son voisin est toujours fougueux : c'est El Paso III. Cet immense cheval noir né en 1992 a accompli une carrière extraordinaire couronnée par 22 victoires et 1.335.000 euros de gains ! Les deux chevaux se sont laissé caresser et photographier de bonne grâce.

Au bord d'une des pistes d'entraînement, tout près des box, des chevaux tous aussi magnifiques les uns que les autres sont admirés au rythme de leur promenade matinale. Le lendemain, dimanche 2 octobre, à l'hippodrome de Longchamp se tient le grand prix de l'Arc de Triomphe. Il faut avoir en tête qu'en plus du prix du pur-sang, le propriétaire doit assumer au minimum 2000 euros par mois pour sa pension.

Le saviez-vous ? Beaucoup d'expressions sont particulières au milieu du cheval comme « manger le casse-croûte » pour avaler la boue.

Nous reprenons le bus pour découvrir le domaine de Chantilly composé du château des Condé, de

l'immense parc de Le Nôtre et des Grandes Ecuries. Notre matinée s'achève avec la visite de ces dernières, véritable chef d'œuvre architectural du XVIII^{ème} siècle. Pour connaître le cheval, il faut d'abord pouvoir le regarder vivre. Une trentaine de chevaux de races différentes sont ainsi présentées aux visiteurs. La salle du manège est une rotonde haute de 28 m équipée d'une large vasque en guise d'abreuvoir qui était alimentée par une véritable fontaine. Et, trois fois par jour, les cavaliers proposent aux visiteurs une présentation pédagogique de dressage et un mini-spectacle équestre en costumes. L'acoustique est excellente et les commentaires des écuyères nous font entrer dans le monde des initiés.

Riches de ces images fusionnelles entre l'homme et le cheval, le groupe se souvient que le nom du lieu est aussi associé à celui d'une fameuse crème, et, l'eau à la bouche chacun se dirige vers le restaurant sous un soleil de plomb. Effectivement, dans nos assiettes, nous verrons et goûterons une version allégée tantôt sucrée, tantôt salée de la fameuse crème Chantilly. A plusieurs reprises lors de notre visite, on nous a rappelé l'histoire tragique de François Vatel, «contrôleur général de la Bouche» du Grand Condé à partir de 1663. Il est chargé de l'organisation, des achats, du ravitaillement et de tout ce qui concerne la cuisine pour le plaisir du palais mais aussi des yeux. Il se suicide pendant une réception organisée en l'honneur de Louis XIV et de sa cour, alors que la livraison de la pêche du jour (le 24 avril 1671) avait du retard.

L'après-midi est occupé à la visite des grands appartements et du parc. Pendant la Révolution française, certains bâtiments ont été pillés et rasés. Louis-Joseph de Condé, revenu d'exil, consacre son énergie à tout reconstruire. Certaines salles surprennent comme la Grande Singerie, charmant boudoir avec un décor surabondant de singes et de chinoiseries, très à la mode au XVIII^{ème} siècle. On entre aussi dans le Cabinet des Livres soit une bibliothèque de 13000 volumes qui compte un très précieux manuscrit : Les Très Riches Heures du duc de Berry. Les collections de peinture parfois comparées à celles du Louvre sont l'œuvre du duc d'Aumale qui au XIX^{ème} siècle a accumulé des œuvres d'art de premier plan comme « les Trois grâces » de Raphaël. Enfin, pour se promener confortablement dans le parc, les Neauphléennes et Neauphléens se sont serrés dans les wagons du petit train. Les jardins de Chantilly ont précédé ceux de Versailles et aiguisé l'appétit du Roi Soleil pour l'aménagement de ses jardins.

Le saviez-vous ? Dans le château de Chantilly, il y a un buste de cire représentant Henri IV et un tableau de H. Rigaud représentant Louis XIV, plus petit que ceux visibles au Louvre ou à Versailles.

A une heure de Paris et une heure trente de Neauphle, le domaine de Chantilly est à découvrir ou à redécouvrir avec un panel d'activités pour tous les âges.

En choisissant Chantilly, Jacques Troizier avait mis sur le bon cheval !

LE CARNET

NAISSANCES

- PELET Cassie Emilie, née le 5 juillet 2011 à Rambouillet (78)
- BASMADJIAN Anna Sylvie Christine, née le 25 juillet 2011 au Chesnay (78)
- JASINSKI Paul Martin, né le 1er août 2011 à Trappes (78)
- GUÉRIN Charlotte Evelyne Marie, née le 13 août 2011 à Rambouillet (78)
- DAAIF Siham, née le 22 août 2011 à Trappes (78)
- LAPORTE Camille Marie Lucette, née le 22 août 2011 à Poissy (78)
- MAGASSA Neïssa, née le 9 septembre 2011 au Chesnay (78)
- CABARET Gabriel, né le 21 septembre 2011 à Trappes (78)
- CHERON Matyss Robert Daniel, né le 24 septembre 2011 à Versailles (78)
- GANDNER Maëva Muriel Mireille, née le 7 octobre 2011 à Meudon (92)
- INDERCHIT Farell né le 16 octobre 2011 à Poissy (78)
- ROBERT Tom Pascal Gilles, né le 17 octobre 2011 à Clamart (92).

MARIAGE

- Denis Christian Gaston BASENTAY et Caroline Jacqueline Christiane GAPAILLARD – le 16 juillet 2011,
- Sébastien Gaston Roger DAVOUST et Julie PASCHAL – le 3 septembre 2011,
- Franck Roger Patrick LANERES et Sandra Pierrette Rosa LENGREND – le 10 septembre 2011,
- Dominique Christian LORANDIN et Paulette Madeleine ELEDO – le 29 octobre 2011.

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- RENARD Etienne, épouse DOMALAIN née le 7 janvier 1920 à Jouars-Pontchartrain (78) – Décédée le 13 août 2011 à Neauphle-le-Château (78).

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image